

PASS NAVIGO :

Enfin l'aboutissement d'une mesure concrète



Le 11 janvier 2018

Après s'être mobilisé sans compter auprès des plus hautes autorités de l'Etat suite à l'annonce de la suppression de la carte de circulation en juillet 2015.

Après avoir obtenu le maintien de cette dernière, le Ministre de l'intérieur cédant à la pression exercée par notre organisation au sein de la confédération CFE-CGC, majoritaire au Ministère.

Après avoir revendiqué et obtenu le PASS Navigo pour tous les policiers franciliens en juste contrepartie face :

→ A l'obligation statutaire de tous les policiers d'intervenir, même hors service, en cas de constatation d'une infraction, y compris dans les transports en commun,

→ A la légitime reconnaissance de leur statut exorbitant du droit commun et qui en fait des fonctionnaires d'exception,

→ A la nécessaire égalité de traitement avec les gendarmes affectés en région parisienne,

→ A une compensation nécessaire aux difficultés financières engendrées par la vie parisienne.



Après avoir été reçu et obtenu le 6 décembre 2016 auprès de Mme Valérie Pécresse, présidente de la région Ile de France, l'extension du pass navigo au bénéfice de tous les policiers franciliens.

Synergie-Officiers obtient la signature de la convention entre la région et la DGPN, permettant ainsi de mettre en application et en distribution la carte de transport à l'ensemble des policiers de l'Ile de France.

Le Bureau National